

23 Décembre 1934

## I- Mandat et méthode

Le mandat, dans sa fin, ne peut être modifié : il tend à l'émancipation du pays placé sous sa tutelle. Mais que les méthodes d'émancipation puissent varier pour un pays plus encore que les méthodes d'éducation pour un enfant, c'est ce dont nous nous apercevons depuis quinze ans.

Chaque jour davantage, nous sentons combien cette notion de Mandat, notion vague s'il en est, a besoin pour son interprétation et son application d'une définition et d'une méthode.

Car par rapport à quel critère établi pourra-t-on apprécier le progrès de ce pays vers l'émancipation ? A l'heure où des programmes et des plans s'imposent un peu partout, lors que les Etats-Unis, l'U.R.S.S., l'Italie et même la France ont élaboré et entamé les leurs, ou ici même le Haut-Commissaire a mis sur pied un programme de grands travaux économiques, ne serait-il pas opportun que l'on fixât un programme politique qui manquerait la volonté de collaboration progressive de la puissance mandataire et surtout, ce programme, qu'on le respectât ?

En quinze ans de Mandat, le Liban apparaît moins comme un pays en évolution constante que comme un champ d'expériences dont on ne peut même pas dire qu'elles aient été malheureuses puisqu'aucune d'entre elles n'a été poussée jusqu'au bout. Ni davantage se demander si ces expériences présentent entre elles une tendance qui en ferait, malgré leur diversité et leurs contradictions, des essais concourant tous vers un même but : celui du Mandat dans sa conception fondamentale.

Et de fait, il n'y a jamais eu, dans les gouvernements et les législations qui ont été les nôtres, cet esprit de continuité qui devra présider à la rédaction des textes, comme à leur application.

On peut alors soutenir que le Mandat n'a jamais été plus proche de sa véritable fonction que lorsqu'il n'existait pas. Car c'est entre 1918 et 1921 c'est sous un régime d'occupation militaire, que régna cet âge d'or pendant lequel la seule communauté de souvenirs et de sentiments a permis l'application d'une véritable formule faite de largeur de vue et de compréhension réciproque d'admiration de notre part, d'amitié véritable du côté français.